

HETSL

Rapport annuel 2025

S'engager.
Au cœur de la société.

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

HE
TSL

Hes·so

TABLE DES MATIERES

1	Message du Conseil de fondation	3
2	Faits marquants de l'année 2025	5
3	Enjeux et perspectives	9
4	Associations d'étudiant·es	11
5	Diplômes et prix décernés	13
5.1	Diplômes remis en 2025	13
5.2	Prix remis en 2025	15
6	Les étudiant·es en chiffres	17
7	Ressources humaines	21
8	Filières initiales et 3^{ème} cycle	22
8.1	Travail social	22
8.2	Ergothérapie	23
8.3	Formation Master	23
8.4	Doctorats	24
9	Unité de formation continue	25
10	LaReSS	26
11	Manifestations et réseaux de compétences	27
12	Bilan et comptes de résultats	28
13	Composition du Conseil de fondation	32

1 MESSAGE DU CONSEIL DE FONDATION

L'humanité en surchauffe

L'année 2025 nous a rappelé avec force combien notre monde continue d'être traversé par de profondes incertitudes. Crises géopolitiques, fractures sociales, bouleversements économiques, défis environnementaux et accélération des transformations technologiques alimentent un sentiment de perte de repères. Dans ce monde déboussolé, la quête de sens devient une aspiration essentielle, tant pour les individus que pour les collectivités.

Le besoin se fait également sentir - pour les individus et pour la société toute entière - de retrouver son souffle, de retrouver du calme. Depuis l'arrivée du COVID en 2020, puis les guerres qui se sont succédées en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, nous vivons en apnée.

Souvenons-nous que la crise mondiale engendrée par le COVID « a pris fin » symboliquement et concrètement pour la population suisse, le 17 février 2022, avec la suppression de l'obligation générale du port du masque dans les lieux publics ; l'invasion russe de l'Ukraine a commencé le 24 février 2022. Guerre à laquelle d'autres guerres et catastrophes humanitaires se sont ajoutées au fil des mois et des années. Aucun d'entre nous n'a eu le temps de prendre la mesure puis de « métaboliser » ces événements.

*« Dans un monde en quête de repères,
la HETSL entend poursuivre avec détermination sa
mission au service de la société.
Former, transmettre, questionner, innover et
accompagner demeurent les fondements de notre
engagement collectif »*

Face à ces défis, face à notre sensation d'apnée et notre sentiment d'impuissance, le travail social apparaît plus indispensable que jamais. Les professionnelles et professionnels du social que la HETSL forme au plus haut niveau accompagnent les personnes les plus fragilisées, soutiennent le vivre-ensemble, renforcent la cohésion sociale et contribuent, chaque jour, à construire une société plus juste, plus inclusive et plus solidaire. Leur engagement est précieux ; leur expertise est aujourd'hui un bien commun dont notre société ne peut se passer.

Former ces professionnelles et professionnels constitue la mission première de la HETSL. Cette responsabilité est exigeante. Elle nous invite à anticiper les évolutions de la société, à développer des savoirs ancrés dans les réalités du terrain et à promouvoir une formation qui conjugue excellence académique, innovation, esprit critique et engagement humain.

Le présent rapport témoigne de cette dynamique. Il illustre l'investissement de notre institution dans ses missions d'enseignement, de recherche et de formation continue, ainsi que sa capacité à répondre aux besoins d'un secteur en constante évolution. Plus que jamais, la HETSL contribue à préparer les professionnelles et professionnels dont notre société aura besoin demain.

Au nom du Conseil de fondation, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à la Direction pour sa vision, son engagement et la qualité de son pilotage. Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, dont les compétences, la créativité et le dévouement permettent chaque jour à notre école de remplir sa mission avec exigence et humanité.

J'adresse aussi ma gratitude à nos autorités, qui nous témoignent leur confiance et rendent possible le développement de nos activités, ainsi qu'à nos nombreux partenaires institutionnels, académiques et professionnels. Les liens étroits que nous entretenons avec les terrains constituent une richesse essentielle pour la qualité de nos formations et le rayonnement de notre institution.

Dans un monde en quête de repères, la HETSL entend poursuivre avec détermination sa mission au service de la société. Former, transmettre, questionner, innover et accompagner demeurent les fondements de notre engagement collectif. Parce qu'au-delà des compétences, ce sont des femmes et des hommes capables de donner du sens à l'action sociale qui feront la différence pour les générations à venir.

**S'engager.
Au cœur de la société.**

Au nom du Conseil de fondation,



Anne-Catherine Lyon
Présidente du Conseil de fondation

2 FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

Le 12 juin 2025, en clôture des festivités organisées pour célébrer ses 60 ans, la HETSL a fait la part belle à ses étudiant·es, futur·es professionnel·les du travail social et de la santé, en mettant en dialogue leurs travaux avec les réalités de terrain. La journée a contribué à valoriser l'apport essentiel de nos formations tertiaires et de nos recherches dans une société confrontée à des problématiques sociales et de santé en constante évolution. Dans le contexte tendu de pénurie de personnel qualifié, il était important de le réaffirmer, tout comme de mettre en lumière l'engagement et le professionnalisme, décisifs pour la cohésion sociale, des travailleurs et travailleuses social·es et des ergothérapeutes issu·es de la HETSL.

Ces métiers continuent à être attractifs : en 2025, 996 étudiant·es ont suivi les modules de nos filières initiales en Travail social et en Ergothérapie. Elles et ils ont partagé les locaux du campus avec 2104 participant·es à nos formations continues, preuve que notre catalogue de perfectionnement professionnel rencontre son public intéressé à acquérir des nouvelles compétences dans un monde du travail en transformation permanente. L'adéquation de nos formations avec les besoins du terrain ne serait d'ailleurs pas possible sans la collaboration étroite avec nos partenaires institutionnels, qui jouent un rôle central dans l'accompagnement de nos étudiant·es lors de leurs stages de formation pratique.

Nos formations se nourrissent aussi des recherches menées au sein du Laboratoire de recherche santé-social (LaReSS), qui jouent un rôle important dans la compréhension des problématiques sociales et de santé d'aujourd'hui, comme on le verra plus loin. En mobilisant des approches interdisciplinaires et participatives, nos travaux ont permis de mieux comprendre certaines réalités vécues par les populations concernées, tout en contribuant à éclairer les pratiques professionnelles et nourrir les enseignements et les politiques publiques. Le HETSL est une institution reconnue par ses partenaires pour la qualité de ces travaux scientifiques et aujourd'hui encore la Haute école de travail social de la HES-SO avec le volume de recherches le plus important.

L'engagement pour les métiers du social et de la santé : un objectif central du Plan d'intention cantonal (PIC)

La journée de clôture des festivités pour les 60 ans a aussi été l'occasion d'affirmer, dans un message conjoint avec les partenaires sociaux et de la santé ainsi que les institutions de formation, l'importance de soutenir les métiers du social, et ce dans la droite ligne des démarches découlant de la feuille de route des Assises du social, mais aussi du Plan d'intention cantonal (PIC).

La HETS a ainsi notamment continué à augmenter ses effectifs avec une volée de 245 étudiant·es en travail social et 90 en ergothérapie. Elle a créé de nouvelles places de formation pratique (FP) dans l'option service social ainsi qu'en ergothérapie, afin de sécuriser cette évolution dans les deux secteurs actuellement en tension du point de vue du nombre de places en formation pratique disponibles. Elle est par ailleurs engagée avec les quatre Hautes écoles de travail social de la HES-SO dans une démarche visant à optimiser l'occupation des places disponibles sur le bassin romand.

Du côté de la formation continue, les travaux menés dans le cadre de la révision de la formation des praticiennes et praticiens formateurs ont nécessité un investissement conséquent de la part de la HETSL et permettront d'accueillir un nombre plus important de participant·es dès la rentrée 2026, contribuant ainsi à répondre aux besoins des terrains et aux enjeux de relève. Le développement d'une offre de formation continue flexible via les microcertifications rend par ailleurs de plus en plus accessible la formation tout au long de la carrière, permettant de renforcer le développement des compétences des professionnel·les, leur qualification et leur motivation à exercer le métier. Nous y reviendrons plus loin.

Dans le domaine académique, deux projets majeurs se sont poursuivis avec une implication des représentant·es des milieux professionnels et en lien avec l'augmentation des effectifs estudiantins.

Le premier projet porte sur l'offre de formation, qu'il s'agit d'adapter en tenant compte de l'évolution des métiers du domaine social, future filière unique de la HETSL. L'augmentation programmée des effectifs estudiantins devra être accompagnée d'une augmentation des effectifs du personnel d'enseignement, et la HETSL saisit cette opportunité pour adapter son offre en thématiques d'enseignement. Un groupe de travail a mené une réflexion sur les problématiques rencontrées sur les terrains et sur l'évolution des métiers. Il a pu aboutir à une liste de thématiques et de compétences devant figurer dans l'offre de formation initiale et/ou continue. En 2025, cinq thématiques ont été retenues pour être travaillées dès l'automne dans des sous-groupes dédiés. Il s'agit des thématiques en lien avec les violences, les situations complexes, la santé, l'enfance et l'insertion.

Les travaux autour du projet de la flexibilisation du Bachelor Travail social visent quant à eux à maintenir et renforcer l'accès et l'attractivité de la formation ainsi qu'à offrir des conditions d'études qui prennent davantage en compte l'évolution des besoins des étudiant·es. En 2025, la faisabilité d'une partie des mesures envisagées en termes de flexibilisation a pu être analysée, comme le projet de révision du cursus en emploi qui vient de démarrer, quand d'autres comme la formation passerelle pour les diplômé·es ES ou la possibilité de réaliser une formation pratique à temps partiel ont été mises en œuvre.

La question de la reconnaissance des diplômes étrangers a par ailleurs pris une actualité particulière fin 2025, pour donner suite aux décisions communiquées par le SEFRI mi-décembre en matière de procédure de reconnaissance. La coordination mise en place avec les partenaires sociaux et le Canton dans ce cadre a ouvert sur une réflexion plus large qui s'appuie sur une volonté commune d'agir en faveur d'un renforcement de la professionnalisation des métiers du domaine social. L'ouverture manifestée par la DGCS pour la mise sur pied d'une réglementation cantonale en collaboration avec tous les acteurs représente une réelle opportunité face à laquelle la HETSL entend jouer un rôle actif, en cohérence avec un triple engagement en faveur de la formation, de la profession et de la protection des conditions d'exercice des métiers du travail social.

Le transfert de la filière ergothérapie sur sa dernière ligne droite

Annoncée en 2020, la décision du Conseil d'État de regrouper toutes les filières de la santé au sein du Campus santé, se matérialisera par le transfert de la filière Ergothérapie à HESAV au 1.09.2026. Depuis cinq ans, la HETSL se prépare à cette séparation par le nécessaire repositionnement de son identité interprofessionnelle et de sa culture institutionnelle. L'année 2025 a été centrale pour l'accompagnement de ce transfert qui entraine sur sa dernière ligne droite, notamment avec une gestion scrupuleuse des risques inhérents au transfert afin de garantir à la fois un départ dans les meilleures conditions pour les futur·es ex-collègues, mais aussi la pleine capacité de développement de la HETSL pour l'avenir. D'importantes négociations ont ainsi été menées tant avec les membres du personnel qu'avec la direction de HESAV et la DGES.

Pour que ce double objectif puisse être réalisé, il a été convenu avec les autorités de tutelle qu'elles prendraient en charge tant les coûts uniques liés au transfert que les coûts structurels qui incombent durablement à la HETSL, et ce selon la logique dite « triangulaire » qui avait prévalu lors de la mise en place de la coopération universitaire VD-GE. En l'occurrence, il s'agit de maintenir la même dotation en personnel administratif et technique, en prévision de l'augmentation des effectifs en Travail social, dont les quotas ont été validés par le Comité gouvernemental de la HES-SO dans le cadre du Plan financier de développement (PFD) 25-28, sans quoi l'orientation stratégique de la HETSL s'en verrait remise en cause.

Une attention soutenue pour des bonnes conditions de travail

Dans le domaine des ressources humaines et de l'administration, la HETSL a poursuivi ses efforts en faveur d'un environnement de travail inclusif et durable tout en renforçant ses outils de gestion et en améliorant ses processus internes.

Dans le prolongement de l'enquête « Job Stress Analysis », la Direction s'est appuyée sur le rapport détaillé de la Commission santé pour définir une série de mesures visant à répondre de manière ciblée aux facteurs de stress identifiés. Ces mesures, articulées autour de l'amélioration des conditions de travail, de l'organisation et du soutien aux collaboratrices et collaborateurs, font l'objet d'une phase de consultation auprès du personnel. Leur mise en œuvre interviendra progressivement dès 2026, dans une logique de co-construction et d'amélioration continue.

En matière de protection de l'intégrité et de prévention du harcèlement, la HETSL a poursuivi et renforcé son engagement en consolidant son dispositif institutionnel. Un plan d'action spécifique en faveur des enjeux LGBTIQ+ a été initié, témoignant de la volonté de l'institution de promouvoir un environnement de travail inclusif et respectueux de la diversité. Par ailleurs, le 13 mai 2025, la Direction de la HETSL a organisé une séance de discussion, autour des résultats de l'enquête menée en 2024, auprès du personnel et du corps étudiant de la HES-SO, sur le harcèlement sexiste et sexuel. Dans le sillage de cette séance, un groupe de travail a été mis en place, regroupant des membres du personnel (notamment des membres du Groupe respect, qui accompagne les personnes cibles ou témoins de situations de harcèlement) ainsi que du corps étudiant. Ce groupe de travail a pour mandat d'approfondir les réflexions autour des améliorations possibles du dispositif de protection de l'intégrité de la HETSL ainsi que des actions qui peuvent être mise en œuvre pour renforcer sa lisibilité ainsi que sa visibilité auprès de la communauté HETSL¹.

Dans une perspective d'amélioration continue, l'année 2025 a été marquée par une nouvelle étape dans l'optimisation des processus administratifs. Deux outils structurants ont été identifiés : le premier vise la digitalisation des flux d'information, notamment par le déploiement de formulaires en ligne, tandis que le second concerne la mise en place d'un outil de gestion des personnes et institutions en lien avec nos activités (CRM), destiné à renforcer la qualité du suivi et des interactions avec les partenaires. Ces deux outils seront mis en œuvre en 2026. En parallèle, la HETSL a poursuivi la réflexion relative à l'organisation des services de support, dans une perspective de renforcement de leur cohérence et de leur efficacité. Des partenaires potentiels ont également été identifiés en vue de l'introduction d'un Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH), dont le déploiement est envisagé en 2026.

Enfin, la HETSL a poursuivi son engagement dans le programme EVA d'évolution du système de gestion académique de la HES-SO, tout en renforçant son implication dans le programme PACTE (Programme d'accompagnement au changement et à la transition EVA). Cette double participation vise à soutenir les transformations induites par ces évolutions, tant sur le plan des processus que de l'accompagnement des équipes, et à garantir une future appropriation durable des nouveaux outils et modes de fonctionnement.

¹ <https://www.hetsl.ch/organisation/protection-de-lintegrite-et-prevention-du-harcelement>

Adaptation des infrastructures

Dans les domaines financier, logistique et informatique, une analyse des besoins en infrastructures a été menée afin d'accompagner la croissance des activités. Cette démarche visait à réévaluer les espaces d'enseignement, de travail et les espaces partagés ainsi qu'à examiner la faisabilité d'une reconfiguration des surfaces existantes, sans recourir à la construction d'un nouvel immeuble.

Le Service informatique et multimédia (SIM) a remplacé une solution de téléphonie devenue obsolète par un outil intégré, mieux adapté au télétravail, offrant à la fois davantage de flexibilité et une économie budgétaire notable. La cybersécurité est demeurée une priorité, avec des avancées significatives en matière de sécurisation des comptes, de détection des attaques et de renforcement des règles de connexion. À ce jour, plus de 80 % des comptes sont sécurisés, les 20 % restants devant l'être en 2026.

En clôture des festivités



En clôture des festivités pour les 60 ans de la HETSL, étudiant·es et partenaires de terrain ont été à l'honneur lors d'un événement riche en échanges le 12 juin dernier. Entre débats sur les enjeux actuels de la formation tertiaire dans le canton de Vaud, ateliers sur les défis professionnels (ergothérapie, addiction aux jeux vidéo, paternité en prison, innovation sociale...), et le vernissage de l'exposition photo « [Créer des ponts là où on ne les voit pas](#) » de Zoé Aubry et Laurence Rasti, l'événement a permis de mettre au centre une nécessaire valorisation des métiers du travail social et de la santé.

233 diplômé·es en 2025



La HETSL a pu féliciter 233 diplômé·es le 13 novembre pour l'obtention de leur Bachelor HES-SO en Travail social et en Ergothérapie. La remise des diplômes a été célébrée à la salle Métropole, en présence des diplômé·es et de leurs proches. La HETSL a remis à cette occasion 67 diplômes en Ergothérapie et 166 diplômes en Travail social. Grâce au soutien de ses partenaires, la HETSL a aussi remis huit prix en guise de reconnaissance d'une excellence particulière. La fête s'est poursuivie au D ! Club à l'invitation de l'association HETSLibre.

3 ENJEUX ET PERSPECTIVES

Pour déployer ses activités, la HETSL s'est appuyée sur son plan de développement pour les années 2025 à 2028. Validé par le Conseil de fondation, cette feuille de route est le fruit d'un travail collectif du Collège des responsables académiques de la HETSL. Pour gagner en cohérence, sa définition avait été nourrie par des échanges réguliers avec les Hautes écoles vaudoises, la Direction générale de l'enseignement supérieur du Canton de Vaud (DGES) et les Domaines Travail social et Santé de la HES-SO.

La HETSL se retrouve ainsi pleinement dans les évolutions que le Conseil d'État a consolidées dans le Plan d'intention cantonal 2025-2028 (PIC) : calibrage des dispositifs de formation face à un nombre croissant de jeunes à former, maintien en activité des professionnel·les, usage approprié du numérique dans l'enseignement et prise en compte des conséquences du changement climatique.

Premier axe : Une haute école dont l'offre de formation évolue constamment pour répondre à la transformation des besoins des terrains professionnels

Parmi les premiers objectifs en lien avec cet axe figure dans le PIC la lutte contre les pénuries. Comme évoqué ci-dessus, depuis les Assises du social de 2023, la HETSL est en première ligne dans la réalisation de cet objectif, avec l'augmentation des quotas en Travail social et en Ergothérapie, validés par le PFD 25-28 et les décisions subséquentes du Comité gouvernemental. Nous avons poursuivi, en 2025, les efforts pour atteindre le nombre maximal de 290 étudiant·es par volée en Travail social d'ici 2028. L'augmentation des effectifs est accompagnée par deux projets institutionnels menés en lien étroit avec nos partenaires et avec un engagement extraordinaire de nos équipes académiques, administratives et techniques. Le projet « offre de formation » vise à étoffer le cursus du bachelor en Travail social en y intégrant des thématiques émergentes des terrains ; le projet « flexibilisation » quant à lui doit permettre une meilleure accessibilité de nos études pour des étudiant·es à parcours atypique.

L'année 2025 a également marqué un tournant en matière d'intégration du numérique dans l'enseignement. La HETSL peut ainsi fièrement afficher les progrès réalisés dans le développement d'une pédagogie intégrant pleinement les potentialités du numérique et s'adaptant aux défis liés au développement rapide des IA. Des moyens institutionnels importants ont été investis ce qui a permis à la communauté enseignante de réaliser un pas significatif en matière d'évolution des pratiques avec une appropriation partagée des outils, et des plus-values perçues dans le cadre pédagogique, tout en restant vigilants et critiques face aux enjeux éthiques et de durabilité. En fin d'année, un premier bilan a été fait par rapport aux services proposés par la Cellule de soutien au numérique pour les enseignants, lequel a montré une forte satisfaction du personnel d'enseignement et de recherche (PER), un potentiel de développement, la nécessité d'une meilleure visibilité des réalisations ainsi que le besoin de développer des communautés de pratiques. Un poste de référent·e IA en pédagogie numérique et IA à 20% a par ailleurs été créé avec un engagement qui s'est concrétisé début 2026.

Deuxième axe : Des hautes écoles reconnues comme étant au service des changements sociétaux et génératrices d'innovations

Avec un renforcement des activités de ses Réseaux de compétences, son Observatoire des précarités et ses Pôles de développement, le laboratoire de recherche santé·social de la HETSL (LaReSS) a apporté un début de réponse à l'augmentation des demandes des terrains professionnels pour des expertises, afin de faire évoluer les politiques sociales pour une prise en compte des nouvelles problématiques observées. Dans la même veine, l'Unité de formation continue (UFC) a poursuivi en 2025 un important travail de repositionnement de son catalogue de formations continues et de réorganisation interne autour d'Espaces Ressources thématiques.

Troisième axe : Une constellation de hautes écoles qui anticipe et coordonne son évolution

Outre la participation active de la HETSL au sein du Collège des HEV, cet axe se déploie au sein de la HETSL par plusieurs politiques institutionnelles qui ont été poursuivies en 2025. Ainsi, la HETSL continue à faire évoluer sa gouvernance et son fonctionnement institutionnel afin d'être en cohérence avec les valeurs qui guident ses missions. Cela comporte notamment la mise en place et le développement de dispositifs de lutte contre toute forme de discrimination et de harcèlement, un élargissement des mesures qui visent l'inclusivité, l'établissement d'un plan climat et le renforcement de la participation à tous les niveaux.

Au nom de la Direction,



Alessandro Pelizzari
Directeur de la HETSL



« Créer des ponts là où on ne les voit pas », une exposition de Zoé Aubry et Laurence Rasti pour les 60 ans de la HETSL.

4 ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANT·ES

Rapport annuel des activités d'HETSLibre

Cette année a été un peu plus calme pour notre association. Nous avons connu plusieurs départs de membres ainsi qu'une période difficile en matière de recrutement. À un certain moment, seules deux personnes occupaient l'ensemble des postes, arrivant progressivement au bout de ce qu'elles pouvaient assumer. Heureusement, fin mars, quelques personnes motivées et dynamiques nous ont rejoints. Leur arrivée a permis de redynamiser l'association et de lui insuffler un nouveau souffle, alors qu'elle était proche de la dissolution. Grâce à elles, de nombreuses activités ont pu être organisées, avec des succès variables selon les événements.

Deux tournois ont rythmé le semestre, permettant aux participant·es de s'affronter amicalement au baby-foot et au Spikeball. Nous avons également prévu des tournois de UNO et de ping-pong, mais ces activités n'ont malheureusement pas rencontré le succès espéré et n'ont finalement pas pu avoir lieu. Dans un esprit de collectivité et de collaboration inter-associative, nous avons pris contact avec l'association étudiante de la Haute école de travail social du Valais, qui nous a invités à une soirée « Black & White » dans leur salle des fêtes. Une fête de Pâques, organisée en collaboration avec le groupe biblique, s'est également tenue à la cafétéria. Elle proposait des mocktails, une chasse aux oeufs en chocolat ainsi qu'un jeu autour des différences entre traditions culturelles et religieuses.

Un apéritif inter-associatif a également été organisé à la cafétéria, réunissant les différents collectifs, groupes et associations de l'école. Cet événement a permis de mettre en lumière la richesse et la diversité de la vie associative au sein de la HETSL. Par ailleurs, l'association des étudiant·es en ergothérapie nous a approchés afin d'organiser une randonnée à la Vallée de Joux.

À travers différents retours d'étudiant·es, nous avons constaté qu'un grand nombre d'élèves se sentent submergé·es par les informations diffusées de toutes parts : WhatsApp, e-mails, affichages dans l'école, etc. Cette surcharge complique également la promotion de nos propres activités, qui peinent parfois à gagner en visibilité au milieu du flux constant d'informations. Partant de ce constat, nous avons proposé aux autres associations la création d'un programme d'activités commun, afin de centraliser les événements prévus au sein de l'école dans un seul espace accessible à toutes et tous.

Afin de renforcer la visibilité de l'association et de favoriser la participation étudiante, plusieurs projets proposés directement par les étudiant·es ont vu le jour : un vide-dressing accompagné d'un apéro, un cours de danse de style « heels », ainsi qu'un cinéma en plein air avec bar à crêpes. D'autres activités ont également été mises en place, comme un karaoké dans l'auditoire B40, où nous avons pu chanter à en perdre la voix, un blind test permettant aux participant·es de remporter de nombreux lots, ou encore une sortie à Europa-Park à un tarif très accessible afin de permettre au plus grand nombre d'y participer, y compris les étudiant·es disposant de moyens plus limités.

Concernant l'avenir, le semestre prochain a d'ores et déjà été planifié, de la rentrée de septembre jusqu'aux vacances de Noël. Au programme : la présentation de l'association lors de la journée d'accueil des nouvelles et nouveaux étudiant·es de première année, une assemblée générale, un tournoi de Spikeball, une sortie à Europa-Park pour Halloween, un tournoi de jass ainsi qu'une fête sur le thème de l'hiver en décembre, afin de célébrer la fin de l'année civile et permettre aux étudiant·es de relâcher la pression avant les examens.

Nous avons également commencé l'organisation de la fête des diplômé·es, qui aura lieu en novembre, ainsi que celle du prochain week-end hors murs prévu en mars 2027. Enfin, à l'issue de nos stages, nous préparerons le programme du semestre de printemps 2027. Malgré une année marquée par plusieurs défis, HETSLibre a su retrouver un nouvel élan grâce à l'engagement de nouvelles personnes motivées et à la mise en place de nombreux projets fédérateurs. Cette dynamique encourageante nous permet d'aborder la suite avec enthousiasme et de continuer à développer une vie associative conviviale, inclusive et accessible à toutes et tous.

Au nom du comité,

Zoé Berbati - Présidente d'HETSLibre

Plusieurs associations proposent aux étudiant·es des espaces d'échanges afin de s'enrichir mutuellement et vivre une expérience de partage. Elles se présentent à l'adresse www.hetsl.ch/campus.

5 DIPLÔMES ET PRIX DÉCERNÉS

5.1 Diplômes remis en 2025

La Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) a pu féliciter 235 diplômé·es 2025 pour l'obtention de leur Bachelor HES-SO en Travail social et en Ergothérapie.

La remise des diplômes a été célébrée le 13 novembre à la salle Métropol, en présence des diplômé·es et de leurs proches. La HETSL a remis à cette occasion 67 diplômes en Ergothérapie et 166 diplômes en Travail social. Grâce au soutien de ses partenaires, la HETSL a aussi remis plusieurs prix en guise de reconnaissance d'une excellence particulière. La fête s'est poursuivie en famille après un apéritif, puis au D ! Club à l'invitation de l'association d'étudiant·e·s HETSLibre.

Voici les diplômé·es HETSL en 2025 :

Diplômé·es Ergothérapie (67)

Sarah Aeschlimann, Meloée Bächler, Valentine Baumann, Sophia Bennani, Aymeric Bessire, Aurélie Blanchard, Emma Bolis, Helena Boniello, Valentine Borloz, Melissa Buffetrille, Pauline Caballero Guélat, Cristina Canuto, Nicola Cao, Lucas Ciaravino, Audrey Cotting, Agathe Degoumois, Steve Delacombaz, Nathalie Desponds, Justine Dubois, Lara Emery, Rachelle Favre, Shaun Fernandes, Maé Flückiger, Jeanne Galley, Nolwenn Gigon, Laura Glück, Elsa Habegger, Emilie Hanne, Pauline Hermann, Chloé Houlmann, Chiara Iacobelli, Léa Imperadori, Maya Jaccottet, Mathilde Lehmann, Myriam Lutz, Julie Margueron, Myriam Mendez Oanes, Amelia Mirante, Morgane Momcilovic, Léonie Morand, Tara Morandi, Anjana Muthusamy, Chloé Ottinger, Daniela Pereira Cardoso, Jackie Perseghini, Andreia Pinheiro Dos Santos, Adriana Português Santos, Laetitia Pury, Anne Remy, Ludmilla Rey, Yoann Rohn, Pilar Rojas Diserens, Loan Sauter, Mathilde Schneider, Morgane Schriber, Océane Schüpbach, Justine Studer, Tiphaine Tâche, Filipe José Teixeira Sà, Lora Thaqi, Lennie Thiébaud, Lia Tornare, Khanh Tran, Aki Trautweiler, Eliane Verrier, Marie Vigliotti, Olivia Wyss.

Diplômé·es Travail social, orientation animation socioculturelle (25)

Elina Ackermann, Louison Alt, Max Blanc, Elise Boodnee, Jonathan Bovay, Charlotte Burnier, Leana Cataldo, Djibril Clement, Estelle Coderey, Claire Conrath, Claudia Delvecchio, Sergio Dos Anjos Gomes, Charlotte Grand, Mandy Guerry, Roméo Henchoz, Catherine Jeanrichard, Valentin Kernen, Maurine Kummer, Jessica Mottet, Isia Panchaud, Ameira Puippe, Alexandre Raemy, Milena Supcik, Sebastián Torriani, Dan Wahlen.

Diplômé·es Travail social, orientation service social (49)

Marco Almoester Cordeiro, Rachel Ansermet, Fadumo Aweis Ali Hassan, Thérèse Lawrence Bacciarini, Estelle Baume, Julie Baumgartner, Camille Bienvenu, Océane Borges De Carvalho Moreira, Alexandre Borghese, Anaïs Botteron, Alicia Bouhier, Victor Bühlmann, Lisa Maryse Carpentier, Fabien Clerc, Gabriela Sofia Correia Silva, Joe Cunha Kelly, Elodie da Ponte Gaspar, Léa Donzelot, Paola Léonie Dotto, Laurane Dumont, Sihame Fatmi, Aurore Higy, Léane Jaccaud, Cyliane Kernen, May Lashuel, Marie Leveaux, Clara Linder, Joceline Lutula, Mélanie Luyet, Laura Mejia Garcia, Djamila Moinat, Athmane Naili, Inês Neto Gonçalves, Patricia Pereira Borges, Kimora Perrin, Matt James Privet, Damien Rubio, Ermin Sabic, Ilona Schmidt, Carolina Schopfer, Aron Seyoum, Céline Stuby, Kay Suter, Mégane Thiel, Ali Turgay, Méline Turin, Andrea Vallaro, Julia Wojcik, Coralie Zonza.

Diplômé·es Travail social, orientation éducation sociale (94)

Andreia Almeida Monteiro, Léna Bachschmidt, Emilie Badoux, Léa Bangerter, Maxime Beets, Ludovic Berthod, Mareva Biselx, Julie Bonzon, Méline Brander, Améline Bron, Laetitia Burgy, Noémie Casaburi, Teresa Corday, Esteban Corral, Léna Crelier, Maeva Curty, Chloé Da Ponte Gaspar, Arno De Bernardis, Sofia de Sousa Vieira, Sarah Dumuid, Vanessa Dürig, Léonie Ecoffey, Jamine Ehmann, Kevin Faine, Yolaine Faivre, Nicolas Fellrath, Margot Fenedory, Johanna Fivat, Manuel Gallardo, Laura Gash, Tess Gaudard, Karim Genevay, Vanessa Gérard, Laura Gervais, Marwa Ghomraci, Marion Giraud, Jordan Gisiger, Diego Gomez Lopez, Ines Gonzalez, Gea Gottraux, Justine Grosclaude, Camille Gygi, Valentine Hanselmann, Alix Harmel, Kim Huguenin-Dumittan, Coline Jonin, Aysu Karagülle, Maël Kesete, Tiffany Koggala Mudalige, Hermance Labarthe, Vincent Lauzon, Audrey Lesquereux, Loïc Löffler, Coline Magne, Fiona Magne, Davide Majocchi, Eléa Mansoni, Clara Maréchal, Ali Marino, Andreia Meireles, Thibaut Moeckli, Eloïse Mollard, Maxime Monin, Marie Monnerat, Massimo Monnier, Enea Montaldi, Antoine Morger, Joris Mounerat, Myriam Neri, Christy Nicole, Zoïa Nicolet, Cassandre Paccaud, Cindy Patel, Andréas Piras, Aurélie Pittet, Alix Pousaz, Diana Isabel Rodrigues Carvalho, Diana Isabel Rodrigues Carvalho, Jonathan Rogato, Agathe Rossier, Jérémy Rossier, Pauline Rossier, Léa Schelling, Michèle Schubiger, Rafael Silva de Brito Pereira, Robert Yannick Tama, Nina Thonney, Maïly Tonacini, Ulysse Tonoli, Vy Vivegnis, Patrizia Vocat, Léane Voisard, Dylan Wampfler, Joshua Weihs, Arzu Yalçin.

1 diplômé·e = 1 arbre ;-)

En guise de félicitations pour la fin de leurs études, la HETSL a offert un arbre à chacun·e de ses diplômé·es lors de la cérémonie. 235 arbres ont ainsi été plantés par [AlmightyTree](#) dans la région de Akamura, à l'ouest du Kenya, avec 61 tonnes de CO2 absorbées en moyenne.



Un certificat a été remis aux diplômé·es.

5.2 Prix remis en 2025

Huit prix ont été remis à des diplômé·es ! La HETSL récompense chaque année des actes de formation destinés à préparer les diplômé·es pour la suite de leur parcours professionnel, que ce soit un parcours d'études particulièrement méritant, une période de formation pratique exemplaire ou des travaux de Bachelor d'exception.

Lors de la soirée, la HETSL a exprimé une grande reconnaissance à toutes les organisations et personnes qui ont contribué à la remise de ces prix. Leur générosité et leur engagement envers la formation sont la pierre angulaire de la capacité de notre haute école à encourager l'excellence académique. C'est le reflet de la diversité des domaines couverts par le travail social et l'ergothérapie. Cela témoigne aussi d'une collaboration étroite avec les milieux de la pratique ainsi que de l'intérêt que les institutions portent aux travaux réalisés, que ce soit en termes d'implication sur le terrain, d'engagement dans les études, ou d'efforts de recherches pour documenter des phénomènes sociaux, questionner des dispositifs existants, donner à voir des réalités méconnues.

Et les lauréat·e·s sont...

Prix AVASAD

Le Prix AVASAD est décerné annuellement à un·e ou des étudiant·es de la HETSL pour la qualité d'un ou plusieurs actes de formation centré sur l'aide et les soins à domicile.

Cette année il est décerné à Aurélie Blanchard et Chloé Houlmann pour leur travail de Bachelor intitulé « Implémentation de programmes de prévention en lien avec le bien vieillir : les besoins et obstacles perçus par les ergothérapeutes de Suisse romande ».

Prix Croix-Rouge vaudoise

Le prix de la Croix-Rouge vaudoise est remis à un·e ou des étudiant·es pour la qualité d'un acte de formation dans le domaine de l'appui communautaire en lien avec les proches aidants, les thématiques liées à la diversité et migration, la précarité et la vieillesse. Cette année il est décerné à deux dossiers de candidatures.

Pour la Filière travail social : Camille Bienvenu et Alicia Bouhier pour le travail de Bachelor « Coordination du réseau institutionnel et non-recours à l'aide professionnelle : le cas des femmes victimes de violences conjugales dans le canton de Vaud ».

Pour la Filière ergothérapie : Sophia Bennani, Anne Remy et Mathilde Schneider pour le travail de Bachelor « Santé et trajectoires de vie des proches aidant·es en Suisse : élaboration d'un calendrier de vie (Life History Calendar) dans le cadre de l'étude SCOHPICA-PA ».

Prix Claude et Monique Pahud

Le prix Claude et Monique Pahud est remis chaque année à un·e étudiant·e particulièrement méritant·e, en alternance entre la Filière ergothérapie et la Filière travail social.

Cette année il est décerné à Andreia Meireles, diplômée en travail social, pour la qualité de l'ensemble de ses études, dans ses travaux comme dans sa participation à la vie de l'école.

Prix Pro Senectute VD

Le prix Pro Senectute VD est remis pour la qualité d'un travail de Bachelor dans le champ gériatologique.

Cette année il est décerné à Mathilde Lehmann, Myriam Mendez Oanes, Aurélie Penel et Andreia Pinheiro dos Santos pour leur travail de Bachelor (TB) intitulé « Prise en considération des recommandations et normes spécifiques aux troubles visuels dans les aménagements : étude de cas d'un Centre de Traitement et de Réadaptation en Suisse romande accueillant des personnes âgées ».

Prix Rollier

Le prix Anne-Marie Rollier est décerné chaque année à un·e étudiant·e en Ergothérapie qui a démontré des qualités particulières lors des cours de techniques professionnelles et également durant ses deux premiers stages de formation pratique.

Cette année il est remis à Mathilde Schneider qui se distingue par une formation pratique lors de laquelle elle a démontré une excellente maîtrise des fondements conceptuels de l'ergothérapie, une démarche rigoureuse fondée sur des données probantes, ainsi qu'une grande aisance relationnelle avec les enfants et les équipes.

Prix de l'Association Suisse des Ergothérapeutes (ASE)

L'attribution du Prix d'encouragement de l'Association Suisse d'Ergothérapie (ASE) vise à reconnaître et promouvoir les travaux de Bachelor étudiants ayant un fort potentiel pour la politique professionnelle et la pratique ergothérapeutique. Les critères d'évaluation incluent l'actualité du sujet, la complexité de la réflexion, la praticabilité, et l'élargissement des connaissances en ergothérapie dans le système de santé suisse.

Cette année il est décerné à Sarah Aeschlimann, Nathalie Desponds et Pilar Rojas-Diserens pour leur travail de Bachelor intitulé « La place de l'approche neuro-affirmative dans les interventions en ergothérapie auprès des enfants autistes : une revue de la portée ». Ce travail de recherche, une revue de la portée, a identifié et analysé diverses interventions pertinentes pour la pratique, confirmant l'émergence de cette approche et soulignant le besoin de recherches supplémentaires pour valider son intégration professionnelle.

Prix de la Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise (FASL)

Le prix de la FASL récompense un·e ou deux étudiant·es pour la qualité d'un ou plusieurs actes de formation en lien avec l'animation socioculturelle.

Cette année il est décerné à Catherine Jeanrichard qui a particulièrement travaillé sur la thématique de l'accueil libre des jeunes tout au long de son parcours de formation dans la filière Travail Social, en option animation socioculturelle. La FASL souligne l'excellence dont elle a fait preuve dans le cadre de ses activités professionnelles, son engagement et sa capacité réflexive.

6 LES ÉTUDIANT·ES EN CHIFFRES

Étudiantes et d'étudiants en filières initiales (Bachelors)

Catégorie	Sous-catégorie		2025	2024
2.1 Nombre de candidatures reçues en BA	2.1.1 Par filière	Filière Travail Social	249	287
		Filière Ergothérapie	228	214
	2.1.2A Par voie d'accès pour le Travail Social	Matu. gym.	41	49
		Matu. spé.	105	81
		Matu. pro.	67	89
		Titre étranger	17	16
		Autres ²	19	52
	2.1.2B Par voie d'accès pour l'Ergothérapie	Matu. gym.	73	67
		Matu. spé.	90	84
		Matu. pro.	28	35
		Titre étranger	15	14
		Autres ³	22	14
	2.1.3A Par genre pour le Travail Social	Femmes	201	212
		Hommes	48	75
	2.1.3B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	170	174
		Hommes	58	40
	2.1.4 Total	Total	477	501
Catégorie	Sous-catégorie		2025	2024
2.2 Nombre d'étudiant·es admis en BA ⁴	2.2.1 Par filière	Filière Travail Social	243	206
		Filière Ergothérapie	83	90
	2.2.2A Par voie d'accès pour le Travail Social	Matu. gym.	40	40
		Matu. spé.	105	81
		Matu. pro.	67	56
		Titre étranger	16	10
		Autres ⁵	15	19
	2.2.2B Par voie d'accès pour l'Ergothérapie	Matu. gym.	33	32
		Matu. spé.	28	31
		Matu. pro.	10	15
		Titre étranger	6	5
		Autres ⁶	6	7
	2.2.3A Par genre pour le Travail Social	Femmes	197	159
		Hommes	46	47
	2.2.3B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	66	72
		Hommes	17	18
	2.2.4 Total	Total	326	296

² Les 19 titres d'accès « Autres » se décomposent comme suit : 9 demandes d'admission sur dossier, 8 demandes avec un autre certificat suisse, 2 demandes avec un titre ES

³ Les 22 titres d'accès « Autres » se décomposent comme suit : 16 demandes d'admission sur dossier, 6 demandes avec un autre certificat suisse

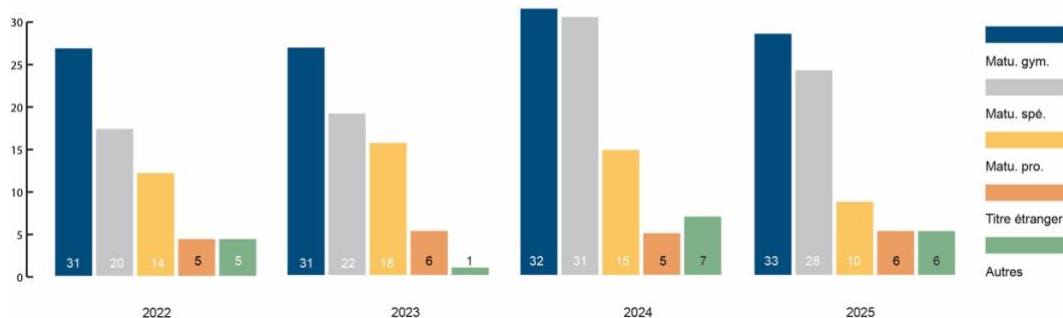
⁴ Les deux filières sont soumises à des quotas d'admission. Toutefois, pour le travail social il n'y a pas eu de processus de régulation en 2025 au vu du nombre de demande d'admission légèrement supérieur au quota attribué à la HETSL. A noter que les admissions sur dossier sont soumises à régulation pour la filière ergothérapie.

⁵ Les 15 titres d'accès « Autres » se décomposent comme suit : 8 demandes d'admission sur dossier, 7 demandes avec un autre certificat suisse

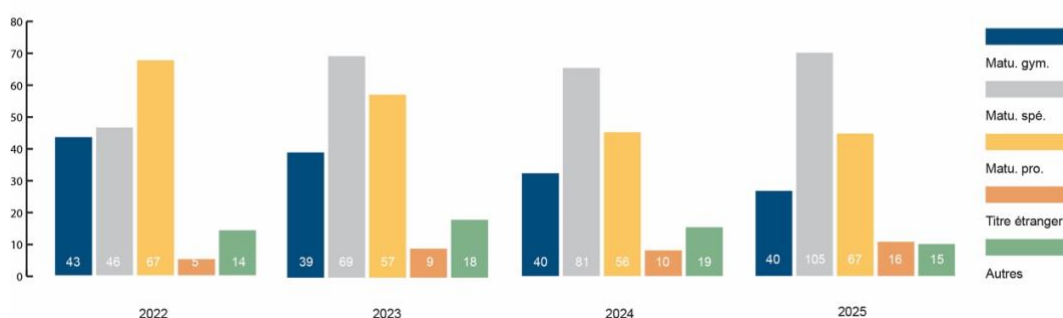
⁶ Les 6 titres d'accès « Autres » se décomposent comme suit : 4 demandes d'admission sur dossier, 2 demandes avec un autre certificat suisse

Rapport annuel 2025

Répartition des étudiant-e-s admis-e-s en ergothérapie par voie d'accès



Répartition des étudiant-e-s admis-e-s en travail social par voie d'accès



Catégorie	Sous-catégorie			2025	2024
3.1 Nombre d'étudiant·es en 1 ^{re} année BA	3.1.1 Par filière par voie d'accès	Filière TS	Matu gym.	40	47
			Matu spé.	110	92
			Matu pro.	70	69
			Titre étranger	16	11
			Autres ⁷	18	20
			Total	254	239
		Filière ER	Matu gym.	35	32
			Matu spé.	32	31
			Matu pro.	10	15
			Titre étranger	7	5
			Autres ⁸	7	7
			Total	91	90
3.2 Nombre de drop out	3.2.1 Par année BA	1 ^{re} année BA	Exmat. échec	0	1
			Exmat. abandon	2	3
			Total	2	4
		2 ^{ème} année BA	Exmat. échec	0	3
			Exmat. abandon	3	0
			Total	3	3
		3 ^{ème} année BA	Exmat. échec	0	14
			Exmat. abandon	0	0
			Total	0	14
	3.3.1 Par filière	Filière TS	731	695	
		Filière ER	265	256	

⁷ Les 18 titres d'accès « Autres » se décomposent comme suit : 10 demandes d'admission sur dossier, 8 demandes avec un autre certificat suisse

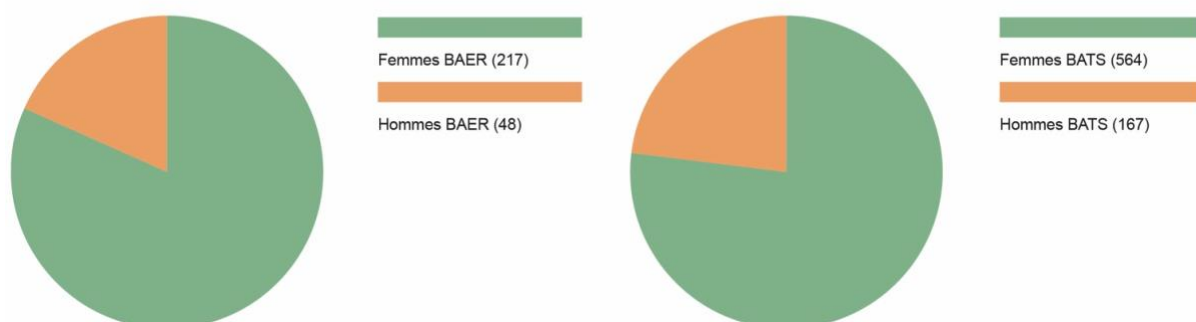
⁸ Les 7 titres d'accès « Autres » se décomposent comme suit : 5 demandes d'admission sur dossier, 2 demandes avec un autre certificat suisse

Rapport annuel 2025

3.3 Nombre d'étudiant·es total	3.3.2A Par genre (TS)	Femmes	564	507
		Hommes	167	188
	3.3.2B Par genre (ER)	Femmes	217	216
		Hommes	48	40
	3.3.3A Par type d'enseignement (TS)	Plein temps	562	540
		Temps partiel	54	46
		En emploi	115	109
3.4 Nombre de diplômé·es ⁹	3.3.3B Par type d'enseignement (ER)	Plein temps	265	256
	3.3.4 Total	Total	996	951
	3.4.1 Par filière	Filière Travail Social	168 ¹⁰	210
		Filière Ergothérapie	66	63
	3.4.2A Par genre (TS)	Femmes	118	161
		Hommes	50	49
	3.4.2B Par genre (ER)	Femmes	59	53
		Hommes	7	10
	3.4.3A Par type d'enseignement (TS)	Plein temps	135	178
		Temps partiel	11	9
		En emploi	22	23
	3.4.3B Par type d'enseignement (ER)	Plein temps	66	63
	3.4.4 Total	Total	234	273

Répartition des étudiant·e·s par genre : filière BAER

Répartition des étudiant·e·s par genre : filière BATS



⁹ Diplômes obtenus de janvier à décembre 2025

¹⁰ Le nombre de diplômé·es en 2025 (168) est inférieur à celui enregistré en 2024 (210). Cet écart s'explique par une combinaison de plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'analyse des cinq dernières années met en évidence que l'année 2024 constitue une situation exceptionnelle : avec 210 diplômé·es, elle se distingue nettement des autres cohortes, dont les effectifs se situent autour de 180 (180 en 2021, 204 en 2022, 177 en 2023). Ce pic s'explique par un taux d'échec particulièrement faible au sein des volées diplômées en 2024 (PT 2021, EE 2020 et TP 2019), résultant des aménagements pédagogiques mis en place à la suite de la pandémie de COVID-19 durant les années académiques 2021-2022 et 2022-2023. Par ailleurs, parmi les 215 étudiant·es admis·es en 2022 — principale cohorte concernée par la diplomatie en 2025 — celles et ceux qui sont en emploi ou à temps partiel termineront respectivement leur formation en 2026 et en 2027. Enfin, les 14 exmatriculations enregistrées en 2024 ainsi que certains changements de types d'enseignement (passage de plein temps à temps partiel notamment) contribuent également à la diminution observée du nombre de diplômé·es en 2025.

Étudiantes et étudiants en formation continue

Catégorie	Sous-catégorie		2025	2024
5.1 Nombre	5.1.1 CAS	Total	876	749
		Dont CAS PF	354	320
	5.1.2 DAS	Total	20	35
	5.1.3 MAS / EMBA	Total	NR	NR
	5.1.4 Par titre d'accès par formation	Diplôme d'une HE (Total)	651	631
		Admission sur dossier (Total)	225	153
	CAS de Médiatrice et médiateur culturel	Diplôme d'une HE	43	46
		Admission sur dossier	5	4
	CAS de Praticienne et praticien formateur·trice	Diplôme d'une HE	354	320
		Admission sur dossier	0	0
	CAS en Accompagnement de comportements-défis dans le domaine de la déficience intellectuelle	Diplôme d'une HE	17	17
		Admission sur dossier	7	7
	CAS en Case management	Diplôme d'une HE	16	21
		Admission sur dossier	7	9
	CAS en Curatelles d'adultes	Diplôme d'une HE	39	28
		Admission sur dossier	10	4
	CAS en gestion d'équipe et conduite de projets	Diplôme d'une HE	105	89
		Admission sur dossier	180	93
	CAS en Prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs	Diplôme d'une HE	28	17
		Admission sur dossier	4	10
	CAS en Santé mentale et psychiatrie sociale	Diplôme d'une HE	27	21
		Admission sur dossier	4	8
	CAS Interprofessionnel en addictions	Diplôme d'une HE	22	46
		Admission sur dossier	8	9
	DAS en Intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale	Diplôme d'une HE	15	15
		Admission sur dossier	5	5
	5.1.5 Total (CAS, DAS, MAS)	Total	896	784
5.2 Nombre de diplômé·es	5.2.1 CAS	Total	397	253
		Dont CAS PF	238	95
	5.2.2 DAS	Total	37 ¹¹	31
	5.2.3 MAS / EMBA	Total	NR	NR
	5.2.4 Total (CAS, DAS, MAS)	Total	434	284
5.3 Nombre total de formations	5.3.1 CAS	Total	6	6
	5.3.2 DAS	Total	1	1
	5.3.3 MAS	Total	0	0

¹¹ 8 titres délivrés pour le « DAS HES-SO en Art-thérapie » qui s'est terminé en 2024 et 29 titres délivrés pour le « DAS HES-SO en Gestion et Direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires » qui se fait en partenariat avec la HETS-GE qui en assure la gestion.

7 RESSOURCES HUMAINES

A la HETSL ce sont 227 personnes qui ont fait la vie de la Haute école. Les collaboratrices et collaborateurs du personnel d'enseignement et de recherche et du personnel administratif et technique comprennent au 31.12.25 :

Collaboratrices et collaborateurs du personnel d'enseignement et de recherche (PER)

	Nombre	EPT
Professeur·es HES ordinaires (y compris membres des décanats)	10	9.55
Professeur·es HES associé·es (y compris membres des décanats)	28	26.15
Maîtres d'enseignement	42	32.15
Adjoint·es scientifiques	9	6.20
Assistant·es HES d'enseignement	21	19.50
Assistant·es réseaux de compétences	5	4.20
Chargé·e de recherche/Chef·fe de projet de recherche	34	21.05
Doctorant·es FNS	3	3.00
Total femmes	106	84.30
Total hommes	46	37.50
Total PER	152	121.80

Collaboratrices et collaborateurs du personnel administratif et technique (PAT)

	Nombre	EPT
Direction	4	4
Administration générale	5	4.10
Administration de l'Unité de formation continue	10	7.8
Administration recherche et prestation de service	4	3.60
Bibliothèque	7	4.40
Filière Travail social (conseil aux études)	1	0.70
Réception	3	1.30
Service communication	4	3.30
Réception	3	1.30
Service d'admission et de gestion des études	13	9.60
Service financier	5	4.40
Service informatique et multimédia	7	6.60
Service intendance	7	5.60
Service des ressources humaines	3	2.30
Unité amélioration continue et projets	2	1.20
Total femmes	57	42.70
Total hommes	18	16.20
Total PAT	75	58.90
Total HETSL	227	180.70

Un réseau d'environ 1000 vacataires contribue à la qualité de l'enseignement, partageant les expertises et expériences des milieux professionnels.

8 FILIÈRES INITIALES ET 3^{ÈME} CYCLE

8.1 Travail social

Les activités de la filière s'inscrivent dans le prolongement de celles de 2024 relatives à l'augmentation progressive du nombre d'étudiant·es jusqu'en 2028 d'une part et au développement stratégique de la HETSL d'autre part, avec notamment le départ prochain de la filière ergothérapie.

Tout d'abord, concernant l'augmentation du nombre d'étudiant·es tout d'abord. Tout comme en 2024, la filière a accueilli 15 étudiant·es supplémentaires à la rentrée académique de septembre 2025, portant l'effectif à 254 comparativement aux 239 de l'année 2024.

Pour accompagner pédagogiquement cet accroissement du nombre d'étudiant·es, mais aussi pour renforcer et développer certaines thématiques (santé mentale, vieillissement, migration) et le lien santé/social, aussi bien dans les enseignements que dans la recherche et les prestations de service, la filière a procédé à l'engagement de deux membres supplémentaires du personnel d'enseignement et de la recherche (PER).

Sur ce point, il sied de noter enfin que l'année 2025 a été marquée par une grande sollicitation de la vice-doyenne cursus et de la conseillère aux études par les étudiant·es. Le choix institutionnel de renforcer l'accompagnement et le soutien apporté aux étudiant·es dans le cadre de leur cursus avec la création d'un poste conseillère aux études dès la rentrée 2025 semble avoir ainsi permis de réduire significativement le nombre de drop out.

Du point de vue du développement stratégique de l'école ensuite. Plusieurs mesures s'inscrivant dans le chantier de la flexibilisation de l'accès et de l'offre de formation se sont concrétisées durant l'année 2025. Il s'agit en particulier de la possibilité offerte aux étudiant·es de réaliser leur formation pratique à taux réduit (80%). Cette nouvelle possibilité correspond mieux à la réalité des institutions sociales au sein desquelles la majorité du personnel travaille à temps partiel et renforce la continuité de l'accompagnement pédagogique par les PF. Elle limite également les risques de perte d'emploi pour les étudiant·es qui travaillent en parallèle de leurs études face auxquels l'Association des étudiant·es HETSLibre avaient alertés la direction.

Mentionnons également la possibilité offerte aux étudiant·es à la suite d'une interruption ou d'un échec de la formation pratique 2 de la refaire directement le semestre suivant pour éviter une prolongation de six mois de la durée de leurs études¹². Un GT a également travaillé sur mandat de la direction, a concevoir des mesures visant à améliorer la prévention, la détection et le traitement des situations problématiques rencontrées sur le lieu de stage.

La formation Passerelle mise en place en 2024 pour les étudiant·es ES a été dispensée pour la première fois dans le cadre du processus d'admission pour la rentrée 2025. Cette première édition a rencontré un vif succès du point de vue de la satisfaction des participant·es. Elle est reconduite pour la deuxième année avec une augmentation significative du nombre d'étudiant·es issu·es des ES souhaitant poursuivre leur formation au niveau HES dès la rentrée 2026 (26 inscrits à fin janvier 2026 contre 12 l'année dernière).

Sur un plan strictement pédagogique, un projet de captation (enregistrements audiovisuels) des cours a été conçu pour une mise en œuvre test dans un module au printemps 2026 ; le bilan qui en sera dégagé permettra d'évaluer la possibilité de sa généralisation aux modules qui peuvent s'y prêter. Parallèlement, la filière a poursuivi ses réflexions dans le cadre du Groupe de travail Offre de formation et cinq thématiques ont été identifiées pour un renforcement dans le cursus, soit la santé (et des liens entre santé et travail social), la violence, les situations complexes, l'insertion professionnelle et l'enfance.

¹² Pour que la mesure soit activée, il faut que minimum 5 étudiant·es se soient inscrit·es.

Finalement, la HETSL a également réalisé sa seconde enquête sur les conditions de vie et d'études de ses étudiant·es en fin d'année 2025. Les résultats seront présentés à l'ensemble de la communauté HETSL en mai 2026.

8.2 Ergothérapie

La filière en Ergothérapie a rendu son rapport d'auto-évaluation de son programme d'étude dans le cadre de l'accréditation prévue par la loi sur les professions de la santé (LPSan). Elle a fait l'objet d'une évaluation externe par des expertes mandatées par l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ) lors d'une visite sur place les 9 et 10 octobre 2025. Cette évaluation a fait l'objet d'un rapport, remis le 11 novembre 2025, qui a fait une analyse approfondie de la réalisation des standards de qualité génériques pour les professions de la santé. Les expert·es ont porté un jugement très positif sur la formation dispensée par la filière. Le rapport a notamment mis en lumière l'aspect innovant de la conception de la formation, des pratiques exemplaires observées en matière de collaboration institutionnelle, la diversité des méthodes pédagogiques, l'excellence de l'encadrement des étudiant·es ainsi que de l'organisation de la formation pratique. Les expert·es relèvent en particulier des défis potentiels en lien avec l'augmentation des effectifs estudiantins et les ressources disponibles pour accompagner son développement. L'AAQ a proposé d'accréditer la filière en Ergothérapie de la HES-SO sans conditions.

Le projet Symbiose HETSL-HESAV a continué d'occuper la filière en 2025, avec la participation des co-doyennes aux conseils académiques de HESAV ainsi que l'engagement de plusieurs membres du PER, du PAT et de la Direction dans divers groupes de travail pour préparer le transfert de la filière dans les meilleures conditions et garantir le développement des deux écoles. Des représentant·es de la filière se sont engagé·es dans un processus de négociation avec la direction de HESAV sur les questions de fonctionnement de la filière dans son futur environnement avec un transfert prévu en septembre 2026.

Avec 90 étudiant·es admis·es à la rentrée 2025, la filière a poursuivi sa croissance pour répondre à la pénurie d'ergothérapeutes. Elle a diplômé ses premières et premiers étudiant·es ayant suivi le programme d'étude déployé en 2022 lors de la cérémonie de novembre 2025.

8.3 Formation Master

Le Master of Arts HES-SO en Travail Social (MATS) est géré par le Rectorat de la HES-SO. Il est porté par les quatre Hautes écoles de Travail social (HETS), en partenariat avec la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI). Les enseignant·es de la HETSL y sont impliqués dans la responsabilité et l'assistanat de modules, la dispense de cours, la direction de stages de recherche, la direction et l'expertise de mémoires de Master, le Comité de filière MATS ainsi que dans le Comité d'admission MATS.

Le Master en Sciences de la santé est conjoint à la HES-SO et à l'UNIL et comporte une orientation Ergothérapie.

34 membres du PER de la HETSL ont contribué en 2025 selon le détail ci-dessous :

Master TS : 1 assist-HES, 5 chargé·es de recherche, 2 ME, 7 PA, 7 PO et 1 directeur HETSL

Master Santé : 3 ME, 5 PA et 3 PO.

Les membres du PER qui participent à des activités de Master sont toutes et tous au bénéfice d'un contrat de travail avec la HETSL et cet engagement contribue au rayonnement de la haute école

8.4 Doctorats

11 professeur·es de la HETSL ont co-dirigé 18 thèses, en partenariat avec des HEU suisses (Université de Neuchâtel (5), UNIL (2), EPFL (1), Université de Genève (1)), ainsi qu'avec des hautes écoles universitaires en France (3 dont l'Université Paris Cité, l'Université Paris Est Créteil, Université de Lille 3), en Suède (2 avec Karolinska Institutet), au Québec (2 avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et Université du Québec à Trois-Rivières), au Portugal (1 Université Luisiada) et en Irlande (1 University College Dublin) :

- Alexandre Lambelet (PA)
- Aline Veyre (PA)
- Anne Deblock-Bellamy (PA)
- Carola Togni (PO)
- Caroline Henchoz (PO)
- Hélène Martin (PO)
- Isabel Margot Cattin (PA-PO)
- Julie Desrosiers (PA)
- Marc-Antoine Berthod (PO)
- Morgane Kuehni (PO)
- Stéphane Rullac (PO)

Parmi ces 18 thèses, 13 sont réalisées par des collaborateur·ices de la HETSL (7 assistant·es HES, 4 chargé·es de recherche, 2 maîtres d'enseignement) :

- Romain Papaevangelou, « Impact sur les pratiques des professionnel·le·s des logiques qui sous-tendent l'évaluation dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle »
- Emmanuelle Guillaume-Gentil, « Socio-anthropologie de la corpulence durant la grossesse et le post-partum en Suisse romande »
- Melissa Ischer, « Vieillesse des personnes en situation de handicap : analyse du vécu de l'entourage ».
- Julie Tiberghien, « Une promesse d'efficience et d'objectivité : enquête sur l'influence des outils numériques dans les Centres sociaux régionaux ».
- Ophélie Guerdat, « Accès et nonaccès aux prestations à travers les rencontres aux guichets sociaux ».
- Aline Félix, « L'intégration de l'expertise usagère dans les pratiques du travail social en Suisse : Enjeux, modalités et perspectives pour une innovation sociale durable ».
- Alison Borda Calisaya, « How to support families and occupational therapists dealing with the waiting for occupational therapy services in French-speaking Switzerland ».
- Romain Descloux, « Répondre au sentiment de stigmatisation des jeunes en mesure d'insertion socio-professionnelle ».
- Clémence Orain, « Mobility, community participation, and health of persons with disabilities in Switzerland (MOBILE). A national mixed-method study »
- Stéphane Huber « Habiter des lieux communs face à l'incertitude du logement : entre expérimentation, appropriation et cohabitation »
- Aline Burki « Séparations et divorces à l'aide sociale : évolution des normes et des pratiques dans le canton de Vaud depuis la fin du XX^{ème} siècle »
- Valentine Perrelet, « Interventions de soutien pour accompagner le processus d'inclusion des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme en milieu scolaire dans le cursus obligatoire en Suisse »
- Virginie Dessauges, « La représentation populaire des cimetières contemporains et des enjeux autour de leur transformation territoriale ».

9 UNITÉ DE FORMATION CONTINUE

En 2025, l'Unité de formation continue (UFC) de la HETSL a accueilli 2104 participant·es au sein des différentes offres de formations : 1250 personnes ont suivi une formation postgrade HES-SO (MAS-DAS-CAS) ou une formation certifiante HETSL (354 participant·es). En sus la HETSL a accueilli 9 participants·es au MAS en Gestion et direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires, qui se fait en partenariat avec la HETS-GE qui en assure la gestion. La première session d'une microcertification a compté 22 participant·es. 832 personnes ont participé à une formation courte. L'Unité a également organisé 78 sessions de formation sur mandat et intervention en institutions.

En 2025, l'UFC a poursuivi le développement de dispositifs visant à mieux répondre aux besoins des professionnel·les et des institutions. L'année a été marquée par l'ouverture du CAS en intervention en protection de l'enfance et soutien aux familles, premier dispositif flexible composé de trois microcertifications suivies indépendamment ou dans le cadre du CAS. Comme la HETSL figure parmi les premières Hautes écoles de la HES-SO à avoir développé des microcertifications, elle a participé à la phase pilote pour délivrer des microcertifications pour la première fois.

En parallèle, un nouveau CAS flexible en management social a été élaboré et ouvrira en 2026. D'autres développements ont été menés, notamment une nouvelle offre portant sur l'intelligence artificielle, la préparation d'une formation dédiée au travail social en milieu scolaire, ainsi que la co-organisation avec la HEP d'un cycle de conférences pour les enseignant·es du canton de Vaud, prévu pour 2026. L'année 2025 a vu s'achever la double volée du CAS PF, qui a permis de certifier près de 180 professionnel·les formateur·rices. En septembre a débuté la dernière volée du CAS PF dans sa forme actuelle. Le nouveau dispositif (une microcertification et un CAS) est en cours de finalisation pour un déploiement à l'automne 2026.

Les mandats en institution sont restés nombreux en 2025, en particulier autour de formations internes et de supervisions. La demande continue d'être plus importante que les capacités de réponse de l'unité, mais les interventions réalisées ont permis de maintenir une présence régulière auprès de plusieurs partenaires. Enfin, le travail en réseau a continué de jouer un rôle important dans les activités de l'UFC. Les collaborations avec d'autres institutions de formation, les services cantonaux et les partenaires de terrain se sont poursuivies, contribuant à adapter les offres aux besoins identifiés et aux évolutions des pratiques professionnelles.



Mardi 7 octobre, la HETSL a célébré la réussite des diplômé·es de l'UFC.

10 LARESS

En 2025, 56 projets de recherche sont en cours, dont 22 sont financés par le Fonds national suisse de recherche, 22 par d'autres fonds (Conseil canadien de recherches en sciences humaines, le programme Vieillir2030 de la Direction générale de cohésion sociale, Sparkling Science 2.0, Fondation pour la recherche en faveur des personnes handicapées, Promotion santé suisse, Innovation Booster Co-Designing, Fondation Gonet, etc.), 11 projets financées par la HES-SO, ou encore 1 financé par COST-Action, un fonds européen. Pour exemple, « [Accès aux prestations sociales et disparités territoriales : le rôle du travail social dans la lutte contre le non-recours](#) » ou encore « [Exposition aux écrans chez les enfants d'âge préscolaire en Suisse \(SWIPE\) – Effets longitudinaux sur le développement socio-émotionnel, langagier et moteur](#) ».

On note notamment une augmentation du nombre de projets de recherche financés par le FNS, liée entre autres à l'obtention de 5 projets dans le cadre l'appel à projet « Santé et bien-être » ouvert à l'intention des chercheur·es des HES et HEP. Pour exemple, nous pouvons citer « [Your health or your money? A national mixed method study of health money management in low-income families](#) » ou « [Innovative Labour Inspection Strategies to protect the health and safety of workers](#) ». Le FNS, par la mise en place de la procédure Weave permettant l'évaluation commune de projets par des agences de financement européennes, permet désormais à des scientifiques de deux à trois pays européens de soumettre une requête commune. Pour ce dernier point, nous pouvons citer « [Travailler après l'âge de la retraite. Une comparaison Belgique – Suisse](#) ».

39 recherches mandatées sont en cours de réalisation en 2025, sous forme d'évaluation, d'enquêtes et d'analyses de données ou de développements et d'accompagnements de projets. Ces recherches sont mandatées principalement par des institutions ou des institutions (179, par un Canton ou une Commune (10), par d'autres HES (7) ou par la Confédération (5). Parmi les projets débutants en 2025, nous pouvons citer « [Insertion professionnelle des personnes très qualifiées relevant de l'asile](#) » (Œuvre suisse d'entraide ouvrière) ou « [Prestations socioéducatives à l'attention des jeunes de 12 à 16 ans en ville de Lausanne : cartographie du maillage institutionnel](#) », ou encore « [Étude de la politique de l'enfance et de la jeunesse à Renens : cartographie de l'offre d'encouragement destinée aux enfants de 0 à 12 ans](#) ».

En 2025, les membres du PER ont publié 138 publications :

- 1 acte de conférence
- 37 articles de revues peer-review
- 48 articles de revues professionnelles
- 25 chapitres de livres
- 3 chapitres de livres peer-review
- 5 livres destinés à un public professionnel
- 1 ouvrages scientifiques
- 6 rapports de recherche publiés
- 12 autres types de publications

Par ailleurs, 21 revues bénéficient des connaissances expertes des membres du PER au sein de leur comité de rédaction ou scientifique ou encore pour coordonner un numéro spécial.

La diffusion des résultats des recherches s'est effectuée également par la présentation des travaux lors de :

- 196 conférences données dans des colloques ou congrès scientifiques, ou encore d'événements à destination de professionnel·les ou tout public, ou encore 3 organisations d'exposition en lien avec des activités scientifiques ;
- 39 interventions dans les médias, dont 23 dans la presse écrite, 11 dans des émissions radio, 3 dans des émissions TV et 2 podcasts.

11 MANIFESTATIONS ET RÉSEAUX DE COMPÉTENCES

La HETSL est un lieu de vie et de rencontres pour les étudiant·es, les professeur·es, les professionnel·les du travail social et de l'ergothérapie mais également pour un public plus large. En ce qui concerne l'organisation d'événements et la transmission des savoirs, la HETSL a proposé 58 manifestations en 2025, dont une trace est conservée à la rubrique www.hetsl.ch/evenements.

L'[observatoire des précarités](#) a poursuivi ses activités, avec l'objectif de favoriser la rencontre entre enseignant·es, chercheur·es, étudiant·es, actrices et acteurs de l'action sociale et sanitaire autour d'intérêts communs. Les cinq réseaux de compétences ont continué à jouer un rôle important au sein de la HETSL, en réunissant des expertises autour de thématiques spécifiques et en favorisant les synergies entre production de connaissances et transfert de celles-ci, que ce soit au niveau de la formation (initiale et continue) ou plus largement, du monde professionnel ou de la cité.

Des espaces web présentent les activités régulières de ces centres d'expertise :

Âge, vieillissements et fin de vie (AVIF)

www.hetsl.ch/avif

Occupation humaine et santé (OHS)

www.hetsl.ch/ohs

Genre et travail social (GeTS)

www.hetsl.ch/gets

Participation sociale des personnes avec troubles neurodéveloppementaux (Neurodev)

www.hetsl.ch/neurodev

Marché du travail, insertion et sécurité sociale (MaTISS)

www.hetsl.ch/matiss

Les [pôles de développement](#) « Enfance, jeunesse et familles » et « Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique » ont également contribué par leurs actions au partage des connaissances dans leurs domaines d'expertise.



Moments d'échanges lors d'un événement organisé par la HETSL

12 BILAN ET COMPTES DE RÉSULTATS

Bilan (au 31 décembre)

	2025	2024
ACTIF		
Trésorerie	5 192 209	3 990 910
Réalisables	3 753 333	3 483 019
Actif immobilisé	6 631 708	6 970 102
TOTAL DE L'ACTIF	15 577 250	14 444 031
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme	9 037 175	8 364 444
Capitaux étrangers à long terme ¹	3 590 367	3 803 907
Fonds de renouvellement	600 000	210 532
Fonds de réserve et d'innovation (FRI)	1 595 680	1 567 176
Capital propre	80 000	80 000
Résultat de l'exercice	674 028	417 972
TOTAL DU PASSIF	15 577 250	14 444 031

Comptes de résultat (au 31 décembre)

	2025	2024
CHARGES		
Charges du personnel	31 482 258	29 181 396
Charges de fonctionnement	4 308 810	4 341 223
TOTAL DES CHARGES	35 791 068	33 522 619
PRODUITS		
Produits écolages Bachelor & Master	2 101 941	1 744 430
Produits Unité formation continue	4 076 942	3 521 609
Produits LaReSS (Recherche - PS)	4 387 150	4 093 773
Produits autres	2 150 833	2 247 428
Total des Produits propres	12 716 866	11 607 240
Subvention HES-SO	18 378 230	16 832 908
Subvention cantonale ²	5 370 000	5 500 443
Total des Subventions	23 748 230	22 333 351
TOTAL DES PRODUITS	36 465 096	33 940 591
RESULTAT DE L'EXERCICE	674 028	417 972

¹ Y compris Fonds affectés.

² Subvention nette après prise en compte du résultat de l'exercice

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la
Fondation Haute école de travail social et
de la santé Lausanne - HETSL
Lausanne



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Haute école de travail social et de la santé Lausanne - HETSL, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres Informations

La responsabilité des autres Informations incombe au Conseil de fondation. Les autres Informations comprennent les Informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres Informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces Informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres Informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres Informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure du contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Renens, le 16 avril 2026

BfB Fidam révision SA



BfB

Fabio Romano
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



BfB

Hakan Savd
Expert-réviseur agréé

Annexes

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- tableau des flux de trésorerie
- annexe

13 COMPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION

Présentation et composition

L'Association École d'études sociales et pédagogiques a été créée en 1964, suite à la réunion des activités de formation de l'Ecole d'assistantes sociales et d'éducatrices – créée en 1952 et devenue la Fondation Gustave Curchod en 1955, et du Centre de formation d'éducateurs pour l'enfance et l'adolescence inadaptées – créé en 1954 à Lausanne et dirigé par Claude Pahud.

En 1985, l'Association de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques a cédé son nom à la Fondation du même nom, ainsi que ses actifs et passifs à titre de capital initial. En 2020, le nom de l'école a changé, passant d'Ecole d'études sociales et pédagogiques – éesp à Haute école de travail social et de la santé Lausanne – HETSL.

Conformément aux articles premier et trois LHEV, la Fondation et la Haute école de travail social et de la santé Lausanne – HETSL sont soumises à la LHEV, à son règlement d'application (RLHEV), ainsi qu'à la Convention intercantonale sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale HES-SO (art. 1). Les organes de la Fondation sont le Conseil de fondation, le Conseil professionnel et l'Organe de révision (art. 7).

Le Conseil de fondation est composé de :

- a. Cinq à sept personnes cooptées par le Conseil de fondation, parmi lesquelles seront choisies celles assurant les fonctions de président·e, de vice-président·e et de trésorier·ère de la Fondation.
- b. Le profil des membres comprend des compétences dans les domaines académique, professionnel, juridique, financier, politique et de la gestion. Les membres doivent en outre manifester une sensibilité et un intérêt pour les missions de l'école. Leur domaine d'activité ne doit pas impliquer un rôle direct dans le financement de l'école.
- c. La Directrice ou le Directeur de l'école ainsi que la Présidente ou le Président du Conseil professionnel siègent en principe au Conseil à titre d'invité permanent avec voix consultative (art. 10).

Présidente :

Anne-Catherine Lyon, ancienne Conseillère d'État

Membres au 31.12.2025 :

- Elisabeth Chappuis, avocate, spécialiste FSA droit du travail
- Vincent Grandjean, Vice-Président, ancien Chancelier de l'État de Vaud
- Claude Meyer, ancien Chef du Service d'audit interne du CHUV
- Oliver Peters, ancien directeur général adjoint du CHUV, ancien Vice-directeur de l'Office fédéral de la santé publique
- Elisabeth Ruey-Ray, membre du Comité de AORIS et Présidente de la Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance (jusqu'en mai 2025) ; Vice-présidente de l'École supérieure en éducation de l'enfance (esede)
- Jacques-André Schneider, avocat spécialisé en droit social, ancien chargé de cours et professeur titulaire UNIL, ancien expert auprès des Commissions de la santé et de sécurité sociale du Conseil national et du Conseil des États